

QUEL AVENIR POUR LA KINÉSITHÉRAPIE ?

**DES CONDITIONS DE VIE ET
D'ÉTUDES ALARMANTES POUR
LES ÉTUDIANT·E·S EN KINÉ**



Fédération Nationale des Étudiant·e·s en Kinésithérapie

JUIN 2025

Tu as déjà pensé à arrêter tes études de kiné ?

À cette question, **31%**

des étudiants et étudiantes en kinésithérapie **répondent OUI.**

“

J'ai failli tout arrêter par manque de moyens.

”

“

Depuis mon entrée à l'IFMK, ma santé mentale s'est dégradée à cause de la pression liée aux frais de scolarité incompatible avec la charge de travail qui nous est imposée.

”

“

J'ai une pression financière qui me donne l'impression de ne pas vivre ma jeunesse.

”

“

Je suis stressée en permanence, j'arrête l'école à la rentrée prochaine, même un prêt ne suffit plus“

”

Sommaire

Préambule	1
La Fédération Nationale des étudiant·e·s en kinésithérapie	
Études de kinésithérapie	
Financement de la formation	
Questionnaire sur les conditions de vie et d'études	
Population et diversification des profils étudiants	
Précarité	5
Endettement	
Salariat étudiant	
Conséquences des jobs étudiants et de la précarité	
Intégration aux universités	7
Accès aux services universitaires	
Conclusion	8
Contacts	8

PRÉAMBULE

Fédération Nationale des Étudiant·e·s en Kinésithérapie

Il s'agit d'une **fédération** ayant plus de 20 ans d'histoire, dont la mission principale est de représenter tou·te·s les étudiant·e·s en kinésithérapie à travers les **51 Bureaux Des Étudiant·e·s** (BDE) de France, dont 2 en outre-mer. Elle rayonne également grâce à l'adhésion **d'associations** de solidarité, de tutorats et des élu·e·s étudiant·e·s. La FNEK est une structure engagée qui existe pour défendre ses valeurs démocratiques, pluralistes et humanistes. Elle a notamment pour but-objet :



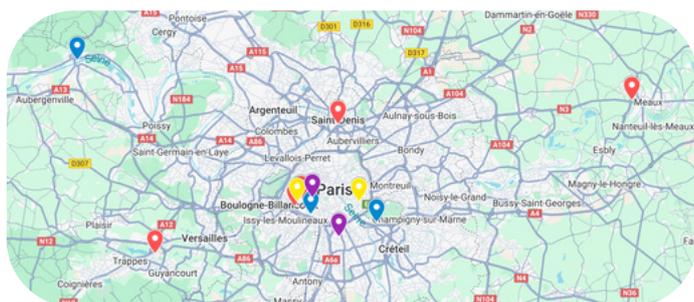
- **Représenter et défendre les droits et intérêts** matériels et moraux (collectifs qu'individuels) **des étudiant·e·s en kinésithérapie**, d'exprimer leurs positions sur tous les sujets les concernant auprès des institutions et de l'opinion ;
- Engager une réflexion continue sur la nature et l'organisation de la **formation initiale et continue en kinésithérapie** ;
- **Promouvoir** la kinésithérapie, ses études et la physiothérapie.

Études de kinésithérapie

En France, les études de kinésithérapie s'organisent en **5 ans** :

- une première année universitaire,
- suivie de 4 ans au sein d'un des 54 Instituts de Formation en Masso-Kinésithérapie (IFMK).

Les 12 600 étudiant·e·s en kiné y sont réparti·e·s, en général, sans en avoir le choix. Cela implique pour elles et eux de se retrouver au mieux dans des établissements publics ou privés payant, au pire. Ainsi, ils et elles doivent **payer entre 175 € et plus de 10 500 € pour chaque année d'études** et ce pour le même diplôme. Ces frais de scolarité impactent non seulement les conditions de vie étudiantes mais aussi l'attractivité de la filière toute entière.



Ile-de-France

- I.F.M.K. déficient visuel
- I.F.M.K. public
- I.F.M.K. privé à but non lucratif
- I.F.M.K. privé à but lucratif

Financements de la formation

En juillet 2023, l'Assurance Maladie, 2 des 3 syndicats professionnels et le ministère de la Santé imposaient aux futur·e·s diplômé·e·s, une **obligation d'exercer en zones sous-dotées ou en salariat durant 2 ans** dès 2028. En échange, au vu du caractère précarisant de ces mesures, 2 contreparties avaient été convenues : l'**harmonisation de nos frais de scolarité** précités à frais universitaires et la **revalorisation de la rémunération** des kinésithérapeutes. À ce jour :

- L'harmonisation des frais censée être appliquée avant le 1er janvier 2025 : **rien n'est fait !**
- Les revalorisations prévues au 1er juillet 2025 : **suspendues** depuis le 20 juin par l'Assurance Maladie !

Pourtant, déjà **plus de 40%** des étudiant·e·s en kinésithérapie estiment que leur **situation financière s'est dégradée** ou **fortement dégradée** depuis leur entrée en formation. Les étudiant·e·s, déjà précaires avant ces mesures, n'ont **plus aucune perspective d'avenir** : s'endetter d'en moyenne **25 000€** pendant ses études pour être à la fois restreint dans son exercice et rémunéré au lance-pierre. La **filière kinésithérapie est négligée**.

Il semble alors nécessaire de vous présenter la **réalité et les conditions d'études que vivent actuellement les étudiant·e·s en kinésithérapie**.

Les étudiant·e·s en kiné et les soins de rééducation sont plus que jamais en danger !

Questionnaire sur les conditions de vie et d'études

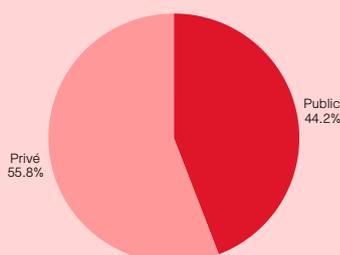
Ce rapport fait un état des lieux réalisé via un questionnaire sur les **conditions de vie et d'études** qui a été diffusé par la FNEK auprès des étudiant·e·s en kinésithérapie pendant 4 mois, de novembre 2024 à février 2025.

Population

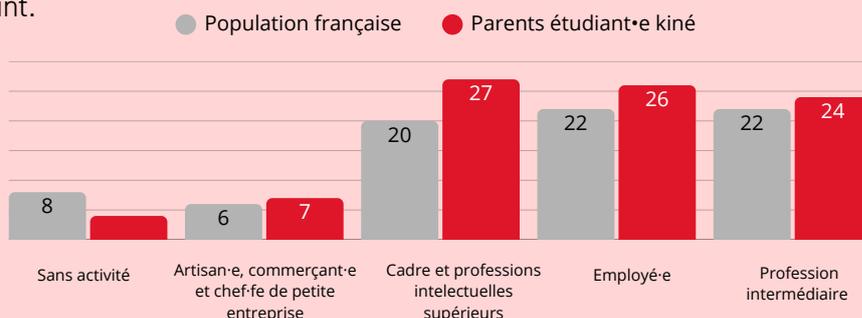
En France, il y a **12 622 étudiant·e·s** en kinésithérapie dont 1 sur 6 a répondu au questionnaire. Nous observons que le taux de réponses est représentatif du nombre d'étudiant·e·s inscrit·e·s respectivement dans un IFMK public (55 %) ou privé (45 %).

Diversification des profils étudiants

Les étudiant·e·s en kiné sont issus majoritairement de manière surreprésentée de **familles de cadres et professions intellectuelles** et d'employés. On constate que ce sont les **familles les plus aisées** qui peuvent offrir des études de kinésithérapie à leur(s) enfant(s). L'objectif de diversification des profils des futur·e·s soignant·e·s est loin d'être atteint.



Graphique 1 : Répartition des réponses selon l'IFMK d'étude

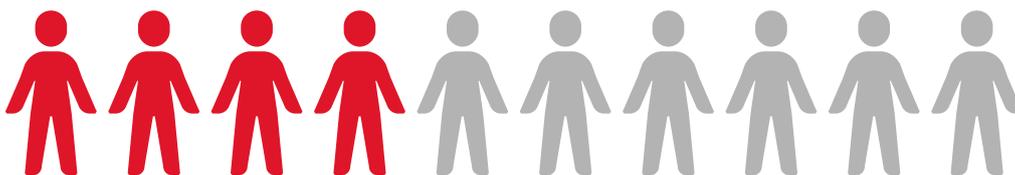


Graphique 2 : Répartition des catégories socio-professionnelles des parents d'étudiant·e·s en kiné comparé à la population française (%)

PRÉCARITÉ

Endettement

40 % des étudiant·e·s doivent **s'endetter** pour payer les frais de scolarités dans le **privé**
→ contre **11 % dans le public**



En effet, c'est une des solutions principales pour payer les frais de scolarité. Dans les IFMK privés, les **frais de scolarité** peuvent atteindre **10 500 € par an**, soit **42 000 € le diplôme de kinésithérapeute**.

Coût du même diplôme de kinésithérapeute :

42 000 €

privé



public

850 €

Salariat étudiant



Dans le privé, c'est **72 % des étudiant·e·s qui doivent travailler** en parallèle de leurs études pour subvenir à leurs besoins. Dans le public, c'est 10 % de moins.



70% déclarent connaître des **difficultés financières** à plusieurs reprises dans l'année et 7% vivent ces situations chaque semaine. Ces chiffres révèlent une **précarité alarmante**, incompatible avec des études exigeantes sur les plans physique, intellectuel et émotionnel.

Ces chiffres montrent l'**urgence d'un passage de tous les IFMK dans le secteur public et à frais universitaires**, afin de garantir une formation accessible à toutes et tous, sans condition de ressources.

Conséquences des frais de scolarité

Formation

Nous savons que les étudiant·e·s du privé ont davantage besoin de travailler en dehors de leurs études pour subvenir à leurs besoins. Etudier de 8 à 18h et devoir travailler de 18h à 00h n'est pas viable pour devenir kinésithérapeute dans de bonnes conditions. En conséquence, ces **jobs étudiants** ont un **impact négatif sur leur formation pour 20 %** des étudiant·e·s du privé.

Concernant l'encadrement de leur formation, les étudiant·e·s du **public** déclarent **se sentir plus soutenus** avec bienveillance et **moins peur des représailles** par leur équipe pédagogique que les étudiant·e·s du privé, que ce soit pour des **revendications** ou pour dénoncer des cas de **violences** notamment sexistes et sexuelles.



Santé



Parmi les étudiant·e·s contraint·e·s de travailler à côté de leurs études, **38 %** des étudiant·e·s considèrent que ce travail a un **impact négatif sur leur santé**.

27 % des étudiant·e·s en kiné déclarent avoir **déjà renoncé à se soigner** pour des raisons financières.

Alimentation



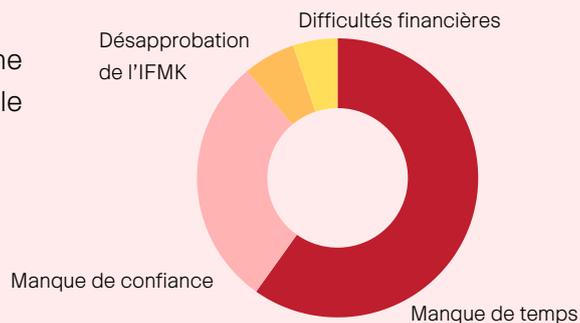
Depuis leur entrée en kiné, **1 étudiant·e·s sur 3 dans les IFMK privés saute au minimum un repas par mois par manque de ressource financière**. Dans les IFMK publics, ce chiffre chute de moitié (16 %).

Sport et loisirs

Depuis leur entrée en formation, **45 % des étudiant·e·s en kiné disent avoir moins de temps pour réaliser leurs loisirs**. Dans les IFMK publics, 92 % des étudiant·e·s pratiquent une activité physique ou sportive. Pourtant essentielle pour le bien-être et la réussite, ce chiffre diminue dans les IFMK privés. De manière générale, on constate qu'ils sont **davantage permis par l'organisation des études publiques** que les privées.

Si plus d'un tiers des étudiant·e·s est engagé·e dans une association ou la vie étudiante, autant aimeraient pouvoir le faire davantage. Cependant, les freins sont nombreux :

- Manque de **temps (70 %)**,
- Manque de **confiance (34 %)**,
- **Pression ou désapprobation** de l'IFMK (7 %),
- **Difficultés financières (6 %)**.



Cette réalité limite l'épanouissement personnel et citoyen, pourtant au cœur de la vie universitaire.

NÉCESSITÉ DE L'INTÉGRATION UNIVERSITAIRE

53%

des étudiant·e·s en kinésithérapie **se sentent exclu·e·s de l'université**. Pourtant, chaque année, ils **payent**, en plus de leurs frais de scolarité, des **frais d'inscriptions universitaires** comme les autres étudiant·e·s quelque soit leur IFMK.

Accès aux services universitaires

Parmi les étudiant·e·s qui ont pu intégrer un IFMK public, des différences sont marquées entre celles et ceux étudiant dans des **IFMK intégrés pleinement aux universités** et le reste des IFMK. Tous les étudiant·e·s en kinésithérapie sont inscrit·e·s à l'université, payant leurs frais d'inscription à l'université. Pourtant, la majorité des IFMK ne sont **pas intégrés pleinement** et sont **délocalisés** loin des locaux et/ou **exclus** du fonctionnement des universités. Cette **organisation subie les prive** d'un accès aux services universitaires, aux aides sociales, et d'une formation à égalité avec les autres filières de santé.

Cette exclusion des services universitaires ne fait qu'empirer la situation de précarité précitée.

Restauration universitaire

44 % des étudiant·e·s en kinésithérapie n'ont jamais pu manger au restaurant universitaire depuis leur entrée en IFMK. 65 % d'entre elles et eux l'explique par un **éloignement géographique** trop important des campus universitaires. Dans un contexte où **1 étudiant·e·s en kiné sur 5 ne mange pas à sa faim**. Il est nécessaire qu'étudier en kiné ne rime plus avec être exclu des services étudiants.



Logement universitaire



À peine **2 %** des étudiant·e·s en kinésithérapie habitent dans une cité universitaire du CROUS. La grande majorité vivent dans un studio ou en collocation. Les loyers mensuels y sont largement plus élevés que le propose les cités universitaires.

Service de santé étudiant

Alors que les étudiant·e·s en kiné déplorent une situation de santé dégradée par la nécessité de travailler ou le manque de temps personnel, seuls **20 % des étudiant·e·s du privé** ont pu avoir accès au service de santé étudiant.



Aides contre la précarité

Des aides financières spécifiques de lutte contre la précarité existent pour les étudiant·e·s universitaires mais du fait de leur exclusion, 85 % des étudiant·e·s en kiné ignorent leur existence, et **moins de 1 % ont pu y avoir recours**.

De même, les étudiant·e·s boursier·e·s ont normalement droit à des mesures d'aide pourtant plus de **60 % des étudiant·e·s boursier·e·s** n'ont **pas accès au repas à 1€** pour se nourrir le midi et la moitié des EK boursier·e·s ne sont **pas exonérés de la CVEC** (taxe étudiante).

Ce manque d'accès même aux dispositifs universitaires et CROUS de lutte contre la précarité étudiante illustre une fois de plus les effets néfastes non seulement **pédagogiques** mais aussi sociaux de **l'isolement institutionnel des IFMK**.

Conclusion

Il est urgent d'agir pour les étudiant·e·s en kinésithérapie.

35 % des étudiant·e·s déclarent que leur santé mentale s'est dégradée depuis leur entrée en formation et la pression de devoir travailler, comme le dit un étudiant interrogé dans ce questionnaire : *“Devoir travailler, travailler plus, toujours plus pour répondre aux relances de paiement de l'école, c'est dur, je n'ai pas le droit à un accroc dans mes études”*. La précarité est grandissante et compromet notre bien-être. Le non-financement de notre formation compromet la poursuite de nos études et la capacité du système de santé à former des professionnel·le·s compétent·e·s, prêt·e·s à répondre aux besoins croissants de la population.

Le **financement des frais de scolarité** est une **urgence** pour éviter la désertification de notre filière. L'**intégration universitaire** de l'ensemble des IFMK doit être une priorité. C'est la **seule solution pérenne** pour garantir une formation de qualité, un accompagnement adapté et un accès équitable aux droits étudiants.

Nous ne pouvons accepter de se voir imposer des mesures contraignantes et précarisantes sur notre installation quand aucune compensation financière promise n'est appliquée.

S'engager pour les étudiant·e·s en kinésithérapie aujourd'hui, c'est garantir la santé de toutes et tous demain.

Devenir kiné ne devrait pas être un luxe !

Contacts



Emma FEUGEAS

 Attachée de presse

 presse@fnek.fr

 06 28 81 74 91



Louise LENGLIN

 Présidente

 presidence@fnek.fr

 06 67 28 26 40